

# AVIS PUBLIC

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA

## ADOPTION DU BUDGET 2022-2023

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, que le budget du Centre de services scolaire Harricana pour l'année 2022-2023 sera examiné, lors de la séance ordinaire du conseil d'administration, qui aura lieu le 15 août 2022 à 19 h au siège social du Centre de services scolaire Harricana, au 341, rue Principale Nord à Amos, au local 3050.

Donné à Amos, ce 11<sup>e</sup> jour d'août deux mille vingt-deux (11-08-2022).

Johanne Godbout  
Secrétaire générale  
341, rue Principale Nord  
Amos (Québec) J9T 2L8

---

Québec

